



## EDITORIAL

Chers amis.

La saison est à présent terminée, c'est le moment de souffler et de faire le bilan de la saison. J'espère qu'elle fut bonne pour chacun d'entre vous.

Au niveau départemental, le niveau des prélèvements de grands animaux semble correct et le tableau des sangliers devrait osciller entre 15 et 17 000 animaux. C'est dire l'importance des effectifs !

Certes, le montant des dégâts agricoles est contenu, mais grâce surtout à la diminution des prix agricoles. Tant mieux pour nos finances ! Mais n'oublions pas qu'il faut réduire les surfaces détruites, qui atteignent encore, dans certains secteurs, des niveaux inacceptables par le monde agricole, .

La nature semble vouloir nous y aider quelque peu : la faible glandée de la fin d'été 2012, n'a pas donné lieu à de nombreuses portées de marcassins aux mois de janvier et février, nous sommes donc revenus à un cycle plus normal, d'une portée par an et non de 3 tous les 2 ans, comme nous l'avons souvent constaté ces dernières années. Il faudra en profiter pour maintenir la pression de chasse la saison prochaine et ainsi réduire le niveau des populations (hélas pour notre plaisir...) mais surtout le montant des dégâts (pour notre portefeuille...).

Ces quelques mois qui viennent vont aussi être mis à profit pour améliorer encore la sécurité dans nos chasses, en rectifiant les allées et en aménageant les postes de tirs, quitte à en supprimer certains, ..... Il faudra aussi continuer à pratiquer un agrainage de dissuasion, pour maintenir en forêt les populations aux moments cruciaux pour l'agriculture...

Cela, vous le savez tous... alors bon courage !

**Patrick Maréchal,**

secrétaire ADCGG 41

Dans le cadre des soirées organisées par l'ADCGG 41, s'est tenue le vendredi 14 décembre 2012, à l'Ecole des pompiers de Vineuil, une réunion ayant pour thème « **Laissons vieillir les cerfs...** » (compte rendu ...)

Une centaine de participant avait fait le déplacement pour cette soirée animée par Guy Bonnet - administrateur de l'ANCGG et auteur de nombreux ouvrages sur le cerf et Xavier Legendre - président de l'ADCGG 36 et docteur vétérinaire.

Pour commencer, un quizz d'une dizaine de photos de cerfs a permis à l'assistance de mieux apprécier la difficulté pour reconnaître l'âge d'un cerf...

### Nos deux intervenants ont ensuite procédé à quelques rappels :

- un cerf est adulte à 5 ou 6 ans, pas avant,
- un cerf est mûr vers 8-9-10 ans,
- la vieillesse se situe vers 13-14 ans,
- l'âge de ravalement dépend de l'alimentation : avant 10 ans en Ecosse, à environ 12 ans dans le Cantal, plus tard en Ile de France.

### Comment reconnaître un vieux cerf ?

Quelques idées reçues étaient passées en revue : sa silhouette, les lunettes (zone blanche autour des yeux), la ramure, le corps dans un trapèze, .... **Mais tout cela est très relatif...**

La meilleure formule étant sans doute « **un vieux cerf, c'est un cerf que l'on connaît depuis longtemps....** »

- par la trace : si on en a une bonne, on voit bien alors s'il « outrepassé » ou s'il « retarde »,
- par le garrot proéminent, car un jeune cerf s'inscrit lui dans un carré,

- post mortem, par les dents : c'est à peu près fiable jusqu'à 5 ans, mais au-delà ? Les dents s'usent aussi en fonction de l'alimentation, donc du milieu...

### A quoi sert un vieux cerf ?

- les vieux cerfs seraient des éléments stabilisateurs dans une harde,
- cela permet la récolte d'un grand trophée,
- biologiquement, est-il normal qu'il n'y ait que peu de cerfs de plus de 8 ans ?
- on constate une augmentation moyenne de la qualité des trophées (cf catalogue) mais sont-ils plus âgés pour autant ?
- quelques vieux cerfs dans une exposition de trophées sont révélateurs d'une bonne gestion,

- selon ce qui est mesuré en Belgique (Massif de St Hubert notamment), ce n'est pas un seul cerf qui couvre les biches d'une harde mais un « pool » de cerfs adultes.

### Quels sont les moyens de faire vieillir les cerfs ?

Honnêtement, ils ne sont pas vraiment exploitables...

- la loi du nombre,
- la beauté de la ramure.... Mais les beaux cerfs sont prélevés !
- la proximité des maisons : constat fait ces dernières années, les vieux cerfs se rapprochent des habitations.

**BOUTIQUE ADCGG 41**

Ecusson brodé thermo collants	6 €
Casquettes brodées	15 €
Autocollants diam.9mm	1 €
Pin's 2 couleurs	5 €
CD cours Brevet GG	30 €
Manuel de révision	25 €
Livre « Le Grand Gibier »	40 €

Chèque à l'ordre de ADCGG 41,  
adressé au siège de l'association

## BREVET GRAND GIBIER MILLESIME 2013

Les formations ont débuté mais il est toujours possible de se raccrocher en cours de route !

Révision des connaissances théoriques :

**Vineuil** les vendredis 08 mars, 22 mars, 05 avril, 19 avril, 17 mai 2013, de 20h à 23 heures,

**Montrieux** le samedi 06 avril 2013, de 08 heures 30 à 16 heures 30 environ,

Epreuves pratiques (armes à feu et arc) le samedi 18 mai à 09h00, au stand de la Chaussée St Victor.

Epreuves théoriques :

**Montrieux** le dimanche 26 mai 2013, à 14h00.

Après correction des copies, les diplômes et médailles seront remis vers 17h30....

Inscriptions et renseignements auprès de Patrick Maréchal

06 76 89 96 54

patrick.marechalle935@orange.fr

## « Laissons vieillir les cerfs... »... suite

### Plan qualitatif

- il ne faut pas s'occuper que des mâles,

- il faut définir les critères d'un cerf :

C1 : plutôt un cerf jeune, attributions majoritaires,

C2 : tous types de cerfs, moins d'attributions.

- la méthode doit être simple, car il faut aussi réaliser le prélèvement quantitatif !

- proportion entre C1 et C2 : elle est fonction des massifs, riches ou pauvres,

80 % de C1 et 20 % de C2 en massifs riches,

85 % de C1 et 15% de C2 en massifs pauvres,

- règle des 3 tiers :

- pour les biches et les JC, on a peu de connaissances,

- surmortalité des mâles ? Elle a été constatée en Ecosse, mais est-elle due à l'alimentation ? Ou à une pénurie quelconque ?

- Il y a plus d'accidents, dus aux clôtures, au brame.

- Il y a un meilleur taux de réalisation du plan de chasse.

- Il y a plus de braconnage.

Globalement, on a une moindre attribution de mâles, un peu inférieure au 1/3.

Xavier Legendre rappelle qu'il participe à une étude sur l'origine génétique des cerfs de la Région Centre, cofinancée par la Fédération Régionale des Chasseurs, la Fondation Sommer, la Fondation Vénérie, .... La partie laboratoire se déroulera en Belgique.

Il s'agit de fournir des oreilles gauches de cervidés, avec la partie détachable du bracelet.

**Un débat animé** débute ensuite avec la salle.

Quelques points notables :

- Guy Bonnet suggère, pour la classification C1-C2, de ne pas tenir compte des surandouillers, pas toujours présents, et source de pas mal « d'erreurs de tir »,

- Guy Bonnet précise également qu'il ne serait pas dramatique de mettre un bracelet C1 à un grand huit cors, car beaucoup de jeunes 10 cors reçoivent un bracelet C2,

- il faut davantage assurer la réalisation des plans de tir biches et jeunes, afin de mieux contrôler les populations,

- globalement, les décisions de gestion se prennent avant la partie de chasse et il est important que les critères de distinction C1-C2 soient assez simples pour être applicables, de façon à maintenir le plaisir de la chasse : nous ne sommes pas des fonctionnaires régulateurs des populations...

La soirée se termine par des discussions toujours animées, autour d'un cocktail préparé par différents membres de l'Association, et arrosé par des vins apportés par notre ami et adhérent Luc Poullain.



B. Giacosa



**Mots croisés**

Voici une nouvelle grille de mots croisés, la N° 3, qui vous permettra de réviser votre vocabulaire cynégétique....

- 1 : galliforme de montagne
- 2 : Trenet a chanté la n° 7 – plus valables
- 3 : arme automatique – préfixe de négation
- 4 : passereaux d'Amérique du Nord
- 5 : c'est du passé – réfuta
- 6 : pronom personnel – dans les règles
- 7 : se répandre comme des hyménoptères
- 8 : conifères – divin soleil
- 9 : pronom personnel – pays de la samba – tel le poil de certains chiens
- 10 : ce que font les balles en seton

- A : maladie dont souffrent certains chasseurs
- B : adverbe de lieu – relève une mayonnaise provençale – sa poigne est puissante
- C : végétaux des prés humides
- D : sur des têtes de cervidés – pour la France
- E : douze mois – pour le Pape – avant nous
- F : génie nordique de l'eau – conjonction de choix
- G : comme un ver – les armes l'utilisant sont interdites à la chasse
- H : sa terre est entourée d'eau – petit écosystème aquatique
- I : rapport entre une surface et un nombre d'occupants – bonne carte
- J : forme d'être – qui ne sentent pas le renfermé

Dans les cases numérotées, se cache une fanfare mystère : « Les.....»

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Grille N° 3

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2			X							
3		X	:		X		X			X
4										X
5					X		X			
6						X		X		
7		X								
8				X	X	X			X	
9			X				X			
10										X

Solution de la grille 2 parue dans le Volcelest n° 27

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1	B	R	E	H	A	I	G	N	E	S	X	L	I	A
2	E	U	R	E	X	L	A	X	O	U	X	I	S	O
3	R	E	A	X	B	E	I	G	N	E	T	S	X	U
4	G	X	B	I	D	O	N	X	X	R	X	S	E	T
5	S	O	L	S	X	N	E	R	F	X	M	E	X	X
6	T	R	E	E	S	X	X	G	E	L	A	X	D	O
7	U	N	X	R	O	Z	E	X	V	A	R	R	O	N
8	S	E	N	E	S	X	L	I	E	V	R	E	S	X
9	T	X	A	X	X	N	U	L	X	E	I	R	E	X
10	Z	O	R	R	O	X	X	O	I	E	S	X	E	T
11	E	S	C	A	R	G	O	T	X	S	X	P	S	U
12	N	I	O	B	E	X	X	E	L	X	O	O	X	I
13	X	E	S	X	E	P	I	X	P	I	S	T	I	L
14	P	R	E	S	S	I	O	N	X	N	E	E	X	E

Dans les cases numérotées, se cachait l'arme mystère : « il tirera 3 fois»

1	2	3	4	5	6	7	8
D	R	I	L	L	I	N	G



P.Lavallart



Bulletin de liaison de  
l'association départementale  
des chasseurs de grands  
gibiers de Loir et Cher



Président Philippe LAVALLART  
40 Grande Rue  
41500 LESTIOU  
Téléphone : 06 08 10 10 24  
Messagerie : p.lavallart@agglo-blois.fr

Retrouvez nous sur le Web  
[www.ancgg.org/ad41](http://www.ancgg.org/ad41)

### À vos agendas !

**Les 10<sup>è</sup> Rencontres Inter Solognotes** auront lieu au Domaine de Chalès à Nouan le Fuzelier, le samedi 20 avril. Entrée libre.

**L'exposition annuelle des trophées de cerfs** se tiendra à la Halle de Mer, le vendredi 26 avril de 14h30 à 19h, le samedi 27 avril et le dimanche 28 avril de 09h30 à 17h30.

**Votre association sera présente et vous pourrez dialoguer avec vos administrateurs présents : venez nous rencontrer !**

**Les Journées Nationales ANCGG se dérouleront à nouveau cette année au Domaine de Chalès à Nouan le Fuzelier.**

La réussite de ces journées en 2011, grâce à la qualité du site et à la situation très centrale du Loir et Cher, a conduit l'ANCGG à ce choix afin de pallier à des difficultés d'organisation de dernière minute.

Le vendredi 03 mai à 14h30, aura lieu un exposé suivi d'un débat, sur la gestion du chevreuil. Les différents indicateurs de changement écologiques seront présentés, ainsi que leur application en fonction de la taille du territoire. L'Assemblée Générale ordinaire de l'ANCGG se déroulera à partir de 16h30.

Le samedi 04 mai, à partir de 09h, plusieurs conférences sur le chevreuil poursuivront la réflexion..

Les formulaires d'inscription seront bientôt disponibles auprès de votre association départementale ou bien téléchargeables depuis le site [www.ancgg.org](http://www.ancgg.org).

**L'assemblée générale de la Fédération des Chasseurs du 41**, aura lieu le vendredi 03 mai à 14h30, dans les locaux de groupe Monceau Assurances, à Vendôme. Toutes les informations se trouvent dans la Revue Chasses en Loir et Cher.

**Le prochain Game Fair** se déroulera à Chambord, les 21-22-23 juin prochains, avec le Québec comme invité d'honneur. La Fédération des Chasseurs accueillera à nouveau notre association sur son stand.

## Le Président

En cette fin de saison, Philippe faisait le bilan de l'année écoulée avec les membres du bureau. L'an dernier il avait accepté sans enthousiasme la présidence car, l'âge venant et de santé déficiente, l'ancien président avait jeté l'éponge.

Il avait fallu d'abord compléter l'équipe. Trouver 3 actionnaires convenables pour remplacer les partants n'avait pas été tout seul. Enfin, mi-septembre le groupe était au complet.

Il avait eu ensuite la satisfaction de régler ce vieux litige des 15 ha enclavés dans la chasse. Pour d'obscures raisons d'inimitié avec le propriétaire, l'ancien président n'avait jamais pu aboutir. Un accord avait été trouvé au prix d'une ou deux invitations. Mais une autre menace planait : le propriétaire de la chasse menaçait d'augmenter substantiellement le loyer des bois. L'affaire s'annonçait délicate.

La saison ne s'était pas trop mal passée tout de même. Les minimas avaient été réalisés et pas de dépassement de plan de chasse. Pas d'incident majeur non plus, mais des contrariétés multiples.

Cela avait commencé la veille de l'ouverture. Ludo, qui devait venir avec ses beagles comme d'habitude, s'était cassé la jambe. En catastrophe, on avait récupéré 4 ou 5 fox chez les copains. Finalement avec 3 pièces le soir au tableau, les actionnaires étaient contents. Lui aussi.

Le calendrier avait dû être modifié en cours de saison. La présidente du club de randonnée du canton l'avait informé du passage des « Foulées Vertes », juste un jour de chasse ! Le maire lui avait demandé de faire le maximum pour assurer la sécurité. Le plus simple avait été de chasser à une autre date. Mais faire admettre ça à ceux qui avaient un agenda bien rempli n'avait pas été simple.

Il n'était pas prêt d'oublier non plus les sueurs froides qu'il avait éprouvées le soir où il avait appelé l'ONCFS car un 10 cors avait été tué pour un CM1, et plus de bracelet de CM2 ! Il se voit encore prendre et reprendre les mesures pour conclure que les perches étaient justes assez courtes pour autoriser la pose de son bracelet, à 2 cm prêt. Il avait fallu transiger entre ceux qui voulaient sanctionner le tireur et les autres qui estimaient que l'erreur était presque inévitable. On s'en était donc tenu à un avertissement.

Justement, cette polémique à propos du cerf de récolte n'était pas encore apaisée. Pour attribuer le trophée, il avait arbitré entre Robert et Jean-Paul. Les deux avaient tiré et atteint l'animal en même temps, l'un au cuissot et l'autre plein coffre. L'examen minutieux des trous d'entrée et de sortie des balles avait désigné Robert comme « le tueur », mais Jean-Paul en restait agacé.

Et puis ce jour où une grosse compagnie avait été rembuchée en faisant les pieds. Tout le monde était motivé. Patatras, à peine posté, les anglo-français de l'équipage « Pique dans le vent » avaient déboulé. Tremble-Feuille, le piqueux, avait eu toutes les peines du monde à les couper. Il avait dû arrêter la chasse un moment et les sangliers en avaient profité pour se dérober. La journée s'était soldée par une « bulle » mémorable. Au bar, les gars râlaient sec le soir.

Sans parler des chevrettes tirées pour des brocards, d'un voisin bizarrement toujours en train de faire du bois chaque jour de chasse, d'un autre souvent posté 50 mètres derrière la ligne et des « champignonnistes » qui sortent sur l'allée dans votre dos une demi-heure après le début de la traque. Bien que le domaine soit privé, l'un d'eux avait même prétendu que la nature étant à tout le monde, il avait parfaitement le droit d'être là. Il avait fallu se précipiter avant que Sébastien ne s'en mêle car sinon, nul ne sait comment cela aurait pu se finir.

Et Philippe de conclure : « Finalement, de toute la saison, je n'ai eu que 3 jours de chasse dont j'ai bien profité. Ces jours là, j'ai tiré 2 balles et rien tué ».

« Et tu appelles ça des bonnes journées toi ? » lui demanda le trésorier d'un air étonné.

« Et comment ! » renchérit Philippe. « Ces jours-là, j'étais invité !! »

Thierry CHARTRAIN